



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VALLAURIS - GOLFE JUAN

M. GUY HERON
COMMISSAIRE ENQUÊTE

Direction
Urbanisme Aménagement

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Madame le Maire de la commune de VALLAURIS GOLFE - JUAN certifie que l’arrêté préfectoral du 23 janvier 2018 portant prescription de la révision du plan de prévention des risques naturels prévisibles d’inondations de la commune de Vallauris a fait l’objet de la formalité d’affichage suivante, conformément à l’article 7 dudit arrêté, à savoir :

- Son affichage en l’Hôtel de Ville de Vallauris, du 18 juillet 2018 au 19 août 2018.

En foi de quoi le présent certificat est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à VALLAURIS, le 9 octobre 2018

Le Maire de Vallauris Golfe-Juan

Michelle SALUCKI

